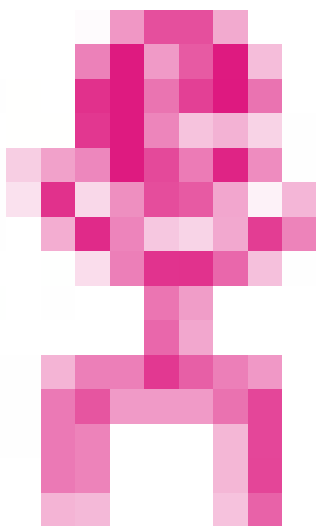


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6325>



# Laïcité et valeurs de la République : formation ou formatage ?

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : vendredi 25 février 2022

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Sollicité par un certain nombre de collègues de l'académie à propos d'une formation "Valeurs de la République et laïcité" qui aura lieu le mercredi 2 mars, le SNES-FSU s'est adressé à la Rectrice de l'académie de Dijon.** Pour cette formation, il est demandé aux personnels de se rendre dans leur établissement, que cela corresponde à leur temps de service ou non, ceci afin d'y suivre une visio, dont elles et ils ignorent totalement le contenu et la finalité. Cette formation ainsi que la présence en établissement sont présentées comme obligatoires, impliquant la suppression des cours pour une demi-journée complète, alors que beaucoup d'élèves ont déjà perdu de nombreuses heures d'enseignement en raison de l'épidémie actuelle (cas contacts, cas positifs, etc). La présence exigée en établissement, pour y suivre une formation à distance, nous semble en décalage avec les logiques sanitaires et écologiques sur lesquelles reposent le travail à distance. Dans les établissements de la ruralité en particulier, les personnels viennent souvent de loin et obligatoirement en voiture.

**Voici donc les questions que nous avons posées au Rectorat et les réponses que nous avons obtenues.**

**- à quels objectifs de formation correspond ce stage du 2 mars ? S'agit-il d'une étape dans un processus plus long ? Si oui, quelles formes prendront les actions de formation suivantes ?**

*Cette formation s'inscrit dans le plan national de formation aux valeurs de la République et à la laïcité pour tous les personnels de notre ministère suite aux conclusions du rapport remis à monsieur le ministre par l'inspecteur général honoraire Jean-Pierre OBIN. Ce plan de formation concerne à la fois la formation initiale et la formation continue.*

*Le programme de cette première demi-journée est le suivant :*

*Madame Nathalie ALBERT-MORETTI, rectrice de l'académie de Dijon*

- Aspects de politique générale
- La neutralité du service public

Monsieur Stéphane KOTOVTCHIKHINE, maître de conférence histoire du droit et des institutions, Université de Bourgogne

- Qu'est-ce que la laïcité ? Approche historique et juridique

Monsieur Jean-Christophe DUFLANC, directeur de cabinet de madame la rectrice

- Présentation du carré régalien et ses relations avec les autres services de l'Etat

Monsieur Frédéric BATLLE, référent académique valeurs de la République

- Présentation de l'équipe académique ValRep et de ses missions

Ce premier temps de formation sera suivi d'une journée en établissement animée par des membres de l'équipe académique des formateurs Valeurs de la République avec le programme suivant :

Quiz d'introduction

Floriane TANGUY, IA-IPR de philosophie

Capsule vidéo sur les aspects philosophiques : Liberté, Liberté de conscience, Laïcité

Études de cas complexes et scénarisées

- Neutralité et signes d'appartenance (agents, élèves, familles, partenaires)
- Refus ou contestation des enseignements
- Restauration scolaire, internat, activités et voyages

- Radicalisation, liberté d'expression
- Refus de toutes les discriminations : racisme, sexisme, harcèlement

Pause déjeuner

Comment définir et mettre en œuvre une politique éducative dans notre établissement autour des valeurs de la République

3 questions en animation World café

- Table 1 : Comment vivent les valeurs de la République au sein de l'établissement ?
- Table 2 : Comment réagissez-vous individuellement et collectivement face à une atteinte des valeurs de la République ?
- Table 3 : Quelle serait l'action que vous envisageriez autour des valeurs de la République l'année prochaine ?

Conclusion

**- Cela signifie-t-il qu'à partir du mois de mars, les formations du PAF qui étaient toutes annulées depuis début janvier, en raison de la crise sanitaire, vont reprendre ?**

*Des précisions seront directement apportées par la DAFOP ultérieurement.*

**- Tous les établissements sont-ils concernés par la demi-journée du 2 mars ou y a-t-il plusieurs sessions de la même formation programmées ? Dans le second cas, pourrions-nous avoir communication du calendrier et des établissements concernés ?**

*Le plan national de formation se déroule sur 4 ans. Pour le second degré, 47 EPLE de l'académie sont concernés par cette première campagne.*

**- Pourquoi demander aux personnels de se déplacer dans leur établissement pour y suivre collectivement une visio ? Comment les échanges entre formateurs et stagiaires pourront-ils avoir lieu, dès lors que les personnels n'auront pas accès à la possibilité d'interagir individuellement ?**

*La formation du 2 mars se déroule en distanciel synchrone. 2 200 personnes sont concernées. Il est techniquement impossible d'organiser cette formation autrement. De plus le fait de réunir les collègues dans leur établissement peut permettre d'engager des premiers échanges. Les établissements pourront également interagir par Tchat avec les conférenciers.*

**- Pourquoi tous les personnels sont-ils convoqués indistinctement, sans tenir compte de leur formation disciplinaire et/ou de leur expérience professionnelle, c'est-à-dire de leurs besoins ?**

*Les apports théoriques qui seront proposés (notamment le 2 mars) permettront à tous de trouver du sens à cette formation (appropriation, enrichissement, expertise...)*

*La journée en établissement doit permettre de travailler sur la politique éducative d'établissement qui concerne donc tous les personnels.*

### **Le point de vue du SNES-FSU**

Nous avons tenu à souligner auprès du Rectorat notre attachement au service public d'éducation et au rôle de ce dernier pour faire connaître et vivre les principes et valeurs de la République. Nous défendons également le principe d'une formation continue des personnels qui corresponde à leurs besoins et repose sur la prise en compte de leur métier, de leur expérience et de leur expertise professionnelle. **Principes républicains et laïcité constituent pour les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation non seulement un cadre juridique mais aussi des enjeux pédagogiques que nous prenons très au sérieux.** De notre point de vue, le dispositif mis en place dans

notre académie, qui découle d'un plan national voulu par J.-M. Blanquer, n'est pas à la hauteur de ces enjeux. La première demi-journée sous forme de conférences en visio sans réelle interactivité possible montre que l'objectif premier est de faire descendre la parole ministérielle jusqu'aux personnels. Comme si le Ministère n'avait pas lui-même déjà publié suffisamment de documents cadrant ses prescriptions , en particulier avec le récent Guide Républicain(1)... **Ce dont les personnels ont besoin en revanche, c'est de temps d'échanges entre pairs, qui prennent en compte leurs pratiques de classes, leurs expertises disciplinaires.** Des moments qui leur permettent de poser leurs questions, en lien direct avec leurs métiers, plutôt que de répondre à celles que la hiérarchie a choisi de privilégier. **Des formations plutôt que du formatage.**

(1)<https://eduscol.education.fr/1543/la-republique-histoire-et-principes>